

SYNDICAT MIXTE DE L'ABATTOIR DE CHAMBERY

(S.M.A.C.)

Extrait du registre des délibérations

Délibération n° : 2024-02-05

L'an deux mille vingt-quatre, le 11 avril à 14h, le Comité Syndical du Syndicat Mixte de l'Abattoir de Chambéry s'est réuni à la Direction des politiques territoriales, 4 rue du Château à Chambéry, sous la Présidence de séance de Monsieur Gilbert GUIGUE.

Nombre de membres en exercice : 6

Nombre de membres présents : 6

Nombre de suffrages exprimés : 6

Objet : Approbation du budget primitif 2024

Etaient présents :

- Gilbert GUIGUE (Titulaire, Conseil départemental)
- Franck MORAT (Titulaire, Conseil départemental)
- François MOIROUD (Titulaire, Conseil départemental)
- Claudine BONILLA (Titulaire, Conseil départemental)
- Sandra FERRARI (Titulaire, Grand Chambéry)
- Jimmy BAABAA (Titulaire, Grand Chambéry)

Secrétaire de séance :

- Sandra FERRARI

LE PRESIDENT

RAPPELLE au comité syndical que le budget primitif présente les prévisions et autorisations de dépense et de recettes de l'exercice, qu'il est composé d'une section de fonctionnement et d'une section d'investissement, les dépenses et recettes ayant été évaluées de façon sincère.

Que lors de sa séance du 26 mars 2024, le Comité syndical a débattu et voté les orientations budgétaires pour l'exercice 2024. A partir de ces orientations et des besoins recensés, a été élaboré le projet de budget primitif pour l'exercice 2024 pour adoption.

Après avoir entendu l'exposé de M. Le Président,

Vu la loi N°82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits des communes, des départements et des régions,

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L2311-1 et L2312-1,

Vu la nomenclature M4,

Vu le compte de gestion 2023,

Vu le compte administratif 2023,

Vu l'état des restes à réaliser,

Considérant la teneur du débat portant sur les orientations budgétaires qui s'est déroulé lors de la séance du comité syndical du 26 mars 2024,

Considérant le projet de budget primitif pour l'exercice 2024,

Après en avoir délibéré :

Le Comité syndical, A L'UNANIMITE

Le Comité syndical a été légalement convoqué le 5 avril 2024

Certifiée exécutoire par le Vice-Président du SMAC compte tenu de réception en Préfecture le

et de l'affichage sur le site internet savoie.fr le

- **Adopte** le budget primitif 2024, tel que décrit dans le document annexé à la présente délibération,

Délibération

Décide que la section de fonctionnement s'équilibre à **1 383 796,02€**

- et la section d'investissement s'équilibre à **2 407 161,26€**.

n° : 2024-02-05

- **Dit que** le présent budget est voté au niveau du chapitre en fonctionnement et investissement,

SECTION D'EXPLOITATION

Dépenses de fonctionnement	Restes à réaliser	Propositions BP 2024	TOTAL BP 2024
011 Charges à caractère général	657,59€	138 700,00€	139 357,59€
012 Charges de personnel		60 000,00€	60 000,00€
022 Dépenses imprévues		25 000,00€	25 000,00€
023 Virement à la section d'investissement		313 405,75€	313 405,75€
042 Opérations d'ordre		592 809,56€	592 809,56€
66 Charges financières		196 223,12€	196 223,12€
67 Charges exceptionnelles		7 000,00€	7 000,00€
68 Dotations pour risques		50 000,00€	50 000,00€
TOTAL	657,59€	1 383 138,43€	1 383 796,02€
Recettes de fonctionnement	Restes à réaliser	Propositions BP 2024	TOTAL BP 2024
002 Résultat fonctionnement reporté		429 959,02€	429 959,02€
042 Opérations d'ordre		102 204,00€	102 204,00€
70 Ventes de prestations		6 800,00€	6 800,00€
74 Subvention d'exploitation		698 333,00€	698 333,00€
75 Autres produits gestion courante		96 500,00€	96 500,00€
78 Reprise sur provisions		50 000,00€	50 000,00€
TOTAL		1 383 796,02€	1 383 796,02€

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses d'investissement	Restes à réaliser	Propositions BP 2024	TOTAL BP 2024
001 Résultat investissement reporté		344 035,93€	344 035,93€
020 Dépenses imprévues		48 593,51€	48 593,51€
040 Opérations d'ordre		102 204,00€	102 204,00€
041 Opérations patrimoniales		649 462,00€	649 462,00€
16 Emprunts et dettes assimilées		395 417,80€	395 417,80€
20 Immo. Incorporelles	47 664,39€	60 000,00€	107 664,39€
23 Immo. en cours	459 783,63€	300 000,00€	759 783,63€
TOTAL	507 448,02€	1 899 713,24€	2 407 161,26€
Recettes d'investissement	Restes à réaliser	Propositions BP 2024	TOTAL BP 2024
021 Virement de la section de fonctionnement		313 405,75€	313 405,75€
040 Opérations d'ordre		592 809 ,56€	592 809 ,56€
041 Opérations patrimoniales		649 462,00€	649 462,00€
10 Dotations et réserves		438 181,79€	438 181,79€
13 Subv inv. reçues	413 302,16€		413 302,16€
TOTAL	413 302,16€	1 993 859,10€	2 407 161,26€

Signé par : Gilbert GUIGUE
 le 18/04/2024
 Qualité : Président du Syndicat Mixte de l'Abattoir de Chambéry

Pour extrait conforme,

Le 11 avril 2024,

**LE PRESIDENT
GILBERT GUIGUE**

#signature1#